

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 126 (2000)
Heft: 04

Artikel: L'archéologie de terrain
Autor: Michel, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-81481>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'archéologie de terrain

Qu'est-ce qu'un archéologue de terrain? Dans le grand public, l'image de la profession est souvent celle d'un aventurier dépeint sous les traits virils d'Indiana Jones ou féminins de Lara Croft. En fait, cette activité se rapproche plus de celle d'un garde chasse ou d'un garde forestier que des aventures du baroudeur, à la différence près qu'elle ne s'applique pas à la gestion de la faune ou des forêts, mais à celle du patrimoine archéologique enfoui.

Cadre légal de la mission archéologique

Toute construction nouvelle représente potentiellement un danger pour les vestiges du passé, ressources non renouvelables. C'est en connaissance de cause que le législateur a pris en compte les intérêts archéologiques dans la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) et dans la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). La loi fédérale sur la protection de l'environnement dresse quant à elle la liste des installations soumises d'office à des études d'impact sur l'environnement. Pour mémoire sont concernés, entre autres projets, les routes et autoroutes, les parkings, les lignes de chemin de fer, les ports, les stades, les parcs d'attraction, les terrains de golf, les usines, les gravières.

De fait, l'aménagement du territoire ne date pas d'hier. Il y a deux mille ans, les Romains ont instauré un cadastre dont on peut retrouver aujourd'hui encore les principales lignes directrices constituées par nos villes et villages. Le sol sur lequel nous nous activons est composé de couches superposées mises en place par des processus naturels d'accumulation ou à la suite de rejets liés à l'activité humaine. Ce bien précieux, estimé en francs par mètre carré, contient en substance la mémoire enfouie des paysages et des générations passées. La mission d'un service archéologique est donc d'informer le futur utilisateur du sol des risques que l'infrastructure qu'il envisage de réaliser fait courir au patrimoine archéologique ou historique.

Principes d'intervention

Comment reconnaître la présence d'un site? Pourquoi creuser ici et pas là? Pour répondre à ces questions, il faut se mettre en quête d'indices permettant de justifier l'inter-

vention préalable de l'archéologue dans un projet de construction. L'indice le plus probant est le document qui a déjà été exhumé auparavant et qui a permis l'identification du gisement et son inscription sur la carte archéologique du canton. Dans d'autres circonstances, une prospection en surface, une photographie aérienne ou une archive permettent de découvrir l'existence du vestige enfoui. Enfin, si aucun autre moyen ne le permet, des sondages à la pelle mécanique doivent être entrepris dans les zones où des risques sérieux existent de mettre au jour des témoignages d'une précédente occupation.

C'est dans ce cadre-là que l'archéologue de terrain est de plus en plus amené à intervenir du fait de l'importance grandissante des emprises. Ses compétences sont celles d'un généraliste. Comme un médecin face à son patient, l'ar-



Fig. 2 : Découverte d'un menhir renversé et enterré, sur le chantier de l'autoroute N5 (Vaumarcus)

Fig. 3 : Marin-Epagnier : fouille d'une pêcherie médiévale, sur la Thielle (XII^e siècle)

Fig. 4 : Les plus anciennes représentations humaines de Suisse ont été découvertes à Monruz (ville de Neuchâtel), lors des fouilles de l'autoroute N5 (13 000 env. av. J.-C. ; hauteur 1,4 à 1,6 cm)

(Photos du service cantonal d'archéologie)

chéologue face à son terrain doit établir un diagnostic de son état de santé par une série de tests, positifs ou négatifs. Il est chargé, le cas échéant, d'examiner un sol et de déterminer la nature des sédiments, et s'il se trouve confronté à des trouvailles, de pouvoir d'emblée évaluer leur âge et leur importance historique.

Il serait difficile ici de présenter de façon détaillée la conduite d'une fouille archéologique car les techniques utilisées varient fortement d'un gisement à un autre en raison d'objectifs et de contraintes toujours spécifiques à chaque chantier. En revanche, le sondage - première approche d'un terrain dont on ignore presque tout - se répète selon une procédure standardisée.

Le but d'une campagne de sondages est de prévenir les atteintes au patrimoine archéologique, mais cette prévention ne peut se faire sans la reconnaissance de l'existence de ce patrimoine, car comme pour un iceberg, seule une petite partie des vestiges archéologiques est visible au-dessus de la surface du sol.

Prospection et méthodes de sondage

Toute intervention sur le terrain commence par une recherche préalable des documents auprès des services qui lui sont liés (plan des drainages, du réseau d'eau, des lignes téléphoniques, du gaz) afin d'éviter une malencontreuse destruction.

La prospection se fait de manière simple et rationnelle. La technique actuelle consiste à quadriller l'espace en carrés de 20 x 20m, soit 400m², et à pratiquer dans chaque carré une

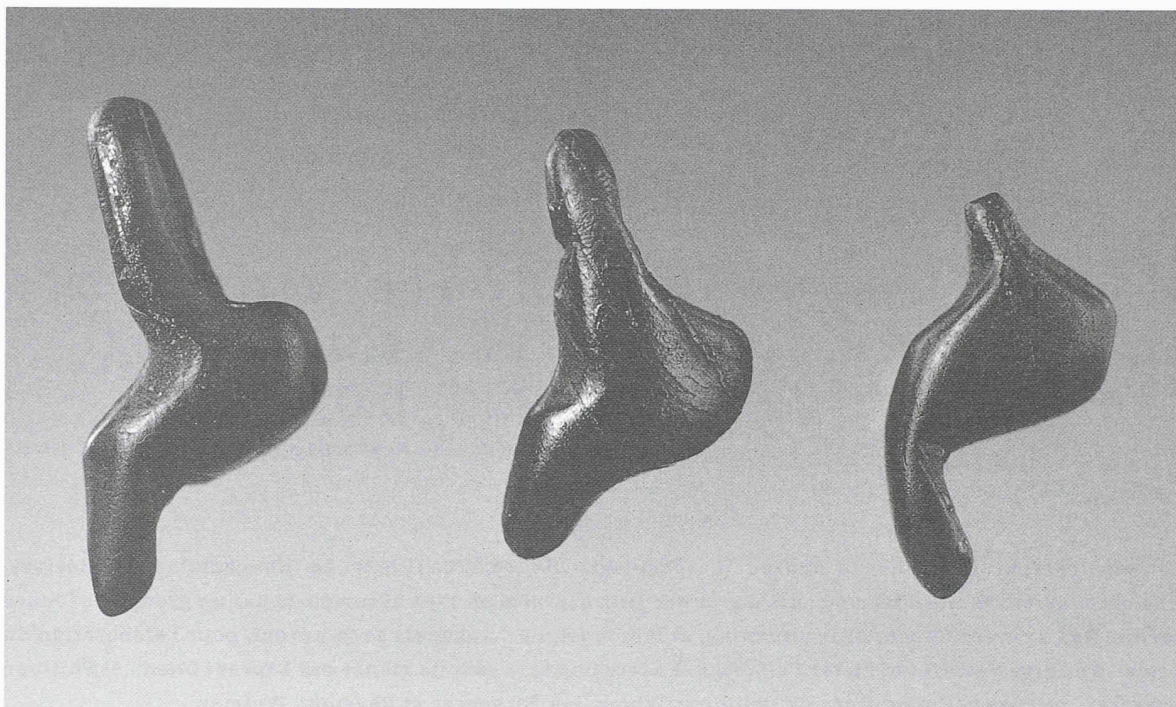
tranchée de sondage de 5 x 1,6m (8 m²) à l'aide d'une pelle mécanique. Par hectare il faut donc compter 25 trous (200m²). Ainsi, l'impact de ces sondages représente 2% de la surface totale. Cette grille est suffisante pour découvrir de grandes structures comme une ancienne zone d'habitat ou une nécropole, mais elle est statistiquement trop faible pour dévoiler à coup sûr une habitation ou une tombe isolée. En termes de rendement, cette pratique s'est révélée particulièrement efficace, puisqu'elle permet de sonder un hectare de terrain en deux jours.

L'orientation des sondages se fait en fonction de la disposition topographique du terrain (ouverture dans le sens de la pente), ou selon la nature du gisement observé. Dans le cas d'une voie romaine repérée en photographie aérienne, le sondage se fera perpendiculairement à son tracé. Si l'on suppose l'existence d'un cimetière à partir d'un nom de lieu dit comme Le Tombet par exemple, les tranchées de sondage se font du sud au nord pour maximaliser les chances de découvrir des tombes chrétiennes qui sont, au Moyen-Age, orientées d'est en ouest.

Lors du décapage, l'humus de surface (l'horizon A du pédologue) est séparé des couches sous-jacentes (horizon B) pour permettre une remise en état du terrain à la fin des sondages. Avec l'aide d'un topographe et d'un théodolite, l'emplacement de chaque sondage est soigneusement situé par rapport aux axes directeurs de la topographie fédérale.

Chaque terrain est différent. De ce fait, le premier sondage se révèle particulièrement important, puisque c'est à partir de lui que la nature du sous-sol livrera une première idée





des potentialités du terrain. Ce premier sondage est comparable à l'ouverture d'un paquet surprise.

Au fur et à mesure de la succession des décapages, le sous-sol révèle sa plus ou moins grande complexité. Les couches sont progressivement mises au jour dans l'ordre inverse de leur dépôt. Par décapages horizontaux successifs, on relève les traces des anciennes occupations du sol. L'archéologue recherche avant tout les traces qui peuvent témoigner du passage de l'homme: charbons de bois, tessons de poterie, éclats de pierres taillées, fragments de métal. La tâche fondamentale consiste à enregistrer la présence des structures et à recueillir tous les éléments qui peuvent témoigner du passé. D'anciennes constructions se révèlent par des taches plus sombres sur le sol, là où d'anciens poteaux de soutènement en bois se sont décomposés. L'enregistrement se fait à l'aide de notes, de coupes stratigraphiques, de plans, de croquis, de photos selon la nature de l'observation à effectuer. Des échantillons de chacune des couches, permettront le cas échéant de retracer le milieu naturel au moment où elles formaient un sol, grâce aux pollens, diatomées et mollusques qu'elles contiennent. Les charbons de bois et les os permettent une datation au radiocarbone. Ainsi, l'archéologie de terrain ne consiste pas seulement à recueillir de beaux objets, mais vise essentiellement à relever le moindre indice du passé comme le ferait un détective. Les trésors que l'on exhume ne sont pas d'or ou d'argent, mais tout aussi précieux, si ce n'est plus, pour le bouclage de notre enquête et l'amélioration de nos connaissances.

Evaluation et exploitation des résultats

Si l'importance du vestige le justifie, des fouilles archéologiques sur l'ensemble de la surface doivent être requises et organisées, puis confiées le cas échéant à un spécialiste de la période concernée. Tout ne peut être conservé. Il importe donc que la destruction de ce qui ne peut être conservé en

l'état dans le sol, puisse être relevée soigneusement, afin d'ajouter de nouvelles pierres à la construction de notre passé. L'archivage correct de la documentation est alors essentiel, car une fouille ne peut être répétée. Une fois la campagne de fouille effectuée, un important travail de mise au net de la documentation, de conditionnement des objets et de rédaction d'un rapport attend le responsable du chantier qui, selon l'importance de ce dernier, se transforme pour quelques semaines, mois, voire années en employé de bureau.

Conclusion

La finalité des sondages est de remplacer la découverte fortuite d'un site et l'intervention d'urgence qui en découle par une recherche programmée conduisant à des fouilles préventives. Ainsi l'entrepreneur n'aurait plus à craindre l'interruption de son chantier et l'archéologue à constater la destruction irrémédiable du patrimoine qu'il a pour mission de sauvegarder.

Les conflits qui opposent parfois archéologues et aménageurs n'ont donc plus lieu d'être si une concertation préalable les réunit. Entre une archéologie tournée vers le passé et des aménagements orientés vers l'avenir, il ne doit pas y avoir de conflits d'intérêts. Aucune œuvre humaine n'est éternelle, mais nous nous devons de respecter la mémoire de ceux qui nous ont précédés. Il faut que les constructions nécessaires au développement de la société puissent être effectuées, mais que ces constructions, synonymes de destructions pour l'archéologue, puissent contribuer à la connaissance du passé. C'est ainsi, pourvu de racines profondes que le corps social pourra le mieux projeter ses branches à venir.